



parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur



@Parcoursup_info



@Parcoursupinfo



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup.fr

Le calendrier 2020 en trois étapes



ETAPE 1 : DECOUVERTE DES FORMATIONS

20 décembre 2019– 22 janvier 2020

1

Novembre 2019 → Janvier 2020 Je m'informe & découvre les formations

FIN NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte le site terminales2019-2020.fr
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2020 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte le **moteur de recherche des formations disponibles** en 2020 (les enseignements proposés, les attendus, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels, les critères généraux d'examen des dossiers).

TERMINALES 2019-2020.FR

Un site dédié à l'orientation

- > Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- > Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- > Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir
- > Échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

The screenshot displays the website interface for 'TERMINALES 2019/2020'. At the top, it features logos for the French Republic, the Ministry of National Education and Youth, and the Ministry of Higher Education, Research, and Innovation. The main title is 'TERMINALES 2019/2020' with the subtitle '5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR'. To the right, there is a logo for 'onisep MON ORIENTATION EN LIGNE'. Below the header is a navigation bar with five steps, each with an icon and a label: ÉTAPE 1 (Map), ÉTAPE 2 (Building), ÉTAPE 3 (Lightbulb), ÉTAPE 4 (Headphones), and ÉTAPE 5 (Document). The main content area is divided into five columns corresponding to these steps. The first column, 'J'explore les possibles', contains a list of links: '10 conseils pour s'orienter', 'Que faire après mon bac?', 'Rechercher un métier', 'Info filières', and 'Découvrir le monde professionnel'. The other columns have titles and icons: 'Je découvre les formations et les parcours' (Building icon), 'J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix' (Lightbulb icon), 'Je souhaite en parler' (Headphones icon), and 'Je prépare mon entrée dans la vie étudiante' (Document icon).

TERMINALES 2019-2020.FR



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les
possibles



Je découvre les formations et les parcours

- Ma première année en...
- Rechercher une formation
- Réussir en licence
- Des MOOC d'aide à l'orientation
- Quels cours après le bac ?
- Les parcours de réussite

J'approfondis
certaines filières
pour éclairer mes
choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon
entrée dans la vie
étudiante



TERMINALES 2019-2020.FR



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les
possibles



Je découvre les
formations et les
parcours



J'approfondis
certaines filières
pour éclairer mes
choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon entrée dans la vie étudiante

- Parcoursup c'est quoi ?
- Calendrier Parcoursup 2020
- Conseils et aides
- L'offre de formation sur Parcoursup
- Vie étudiante et mobilité
- Vos questions sur l'apprentissage

DES INFORMATIONS POUR CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION SUR PARCOURSUP.FR

Depuis le 20
décembre

Le site d'information Parcoursup.fr :

- > pour **s'informer** sur le fonctionnement de chaque étape de la procédure
- > pour **consulter les formations disponibles**: très grande majorité des formations reconnues par l'Etat, y compris celles en apprentissage

Quelques formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup.

- **Contactez directement ces établissements et vérifiez les modalités d'admission**

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP



Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Effacer les filtres

Types d'établissement

10212/ 10687

Etablissements Publics

Etablissements Privés 3212/ 3278

Apprentissage

Formations en apprentissage 3109/ 3160

Formations hors apprentissage 10638/ 11144

Types de formation

BTS - BTSA - 7393/ 7703

BTSM

C.M.I - Cursus Master 95

I.U.T. La Rochelle

DUT - Techniques de commercialisation

Taux d'accès

28%

Voir la fiche

Formations similaires

Général	Techno	Pro
50%	49%	1%

Université Paul Valéry - Montpellier 3

Licence - Lettres -

Taux d'accès

100%

Voir la fiche

Formations similaires

Général	Techno	Pro
75%	9%	13%

Lycée Joseph Fourier

BTS - Services - Comptabilité et gestion

Taux d'accès

42%

Voir la fiche

Formations similaires

Général	Techno	Pro
35%	24%	41%

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie

Taux d'accès

45%



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Consulter les informations pour chaque formation trouvée :

- Pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat en 2019
- Nombre de places disponibles en 2020 (à partir du 22 janvier 2020)
- Taux d'accès en 2019, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission
- Suggestions de formations similaires pour élargir vos choix
- **Lien vers la fiche détaillée de la formation**

LES FICHES DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS

Des informations essentielles pour mieux évaluer la pertinence de vos choix :

Informations fournies pour chaque formation

- > Contenu des enseignements
- > Attendus (connaissances et compétences pour réussir dans la formation)
- > L'existence ou non de modalités particulières d'examen (concours écrit, entretiens de sélection) et le tarif éventuellement associé
- > Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion...

- > Le nombre de places proposées cette année
- > Les taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle
- > Le secteur géographique (pour les licences)

FOCUS SUR LES NOUVELLES FORMATIONS EN 2020

Plus de **600 nouvelles formations** intègrent Parcoursup dont :

- > **les licences sélectives de l'Université Paris Dauphine**
- > **les 10 Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques**
- > **de nouvelles écoles de commerce ou de management** (concours Acces, Pass, Sesame...)
- > **7 nouvelles catégories d'instituts de formation aux professions paramédicales** (dont, audioprothésiste, orthophoniste, technicien de laboratoire médical....)
- > **De nouvelles écoles de formation aux métiers de la culture** (architecture et paysage, patrimoine, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, multimédia, etc.)

A savoir : ces formations sont référencées sur le moteur de recherche mais, en 2020, pour la très grande majorité d'entre elles, les candidatures devront se faire, hors Parcoursup directement auprès des établissements

- > **les formations aux métiers de l'hôtellerie-restauration** (Ferrandi, institut Paul Bocuse...)
- > **de nouvelles formations en apprentissage**
- >

ETAPE 2 : INSCRIPTION, FORMULATION DES VŒUX ET FINALISATION DU DOSSIER SUR PARCOURSUP

22 janvier > 12 mars > 2 avril 2020

I. S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Les **éléments nécessaires** à l'inscription :

- > Une **adresse électronique valide**
- > **L'INE** (identifiant national élève): sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

II. FORMULER DES VŒUX

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux.
- > **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure
- > Pour des **formations sélectives** (Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)
- > **Jusqu'à 10 vœux et 20 sous vœux** (ou vœux multiples)
- > **Jusqu'à 10 vœux supplémentaires en apprentissage**

QUESTIONNAIRES DROIT & SCIENCES : A QUOI ÇA SERT ?

Des questionnaires d'auto-évaluation pour aider les candidats dans leur réflexion :

- > Uniquement pour les candidats qui souhaitent postuler en **licence de Droit ou dans l'une des 14 licences scientifiques proposées sur Parcoursup**
- > Premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser dans la formation demandée.
- > Les résultats **ne sont en aucun cas transmis aux universités.**
- > Chaque candidat concerné doit obligatoirement répondre au questionnaire correspondant à la formation de son choix :
 - > Accessible depuis la fiche de formation sur Parcoursup au moment où le lycéen formule son vœu
 - > **Attestation à télécharger et à joindre à son dossier avant le 2 avril 2020 inclus**

22[•] Janvier > 12[•] Mars 2020
Formulation des vœux

Janvier 2019

Février

Mars

Avril

III. FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Jusqu'au
2 avril inclus

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- ✓ saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu
- ✓ Compléter la rubrique « préférence et autres projets »
- ✓ Joindre les éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations

> Confirmer chacun de leurs vœux

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 2 avril 2020 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par la formation

LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

Jusqu'au
2 avril inclus

2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- **Une première partie:** le candidat doit exprimer ses préférences entre les vœux formulés.
- **Une seconde partie:** le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève.
- Pour chaque vœu saisi par l'élève, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :
 - le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
 - le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève
- La **fiche Avenir** associée à chaque vœu est consultable par le lycéen dans son dossier à **partir du 19 mai 2020**

La fiche Avenir comprend pour chaque vœu :

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

EXAMEN DES VŒUX PAR LES ETABLISSEMENTS

7 avril > 11 mai 2020

EXAMEN DES VŒUX PAR LES ETABLISSEMENTS

Favoriser la mobilité sociale et endiguer le phénomène de reproduction sociale :

> Des **places sont priorisées pour les élèves bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée** dans chaque formation, sélective et non sélective

Favoriser l'accès des bacheliers professionnels et technologiques aux filières courtes :

> un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**

> un nombre de **places en DUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

EXAMEN DES VŒUX PAR LES ETABLISSEMENTS

> Formations sélectives (CPGE, STS, IUT, écoles, IFSI, EFTS...)

- Admission sur dossier et, dans certains cas, par concours (épreuves écrites) ou entretien de sélection

> Formations non sélectives (licences et PASS)

- un lycéen peut accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil

- l'université peut conditionner l'admission au suivi d'un parcours de réussite personnalisé (remise à niveau, cursus adapté...)

- si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles : les dossiers sont ordonnés par une commission d'examen des vœux

ETAPE 3 : PHASE D'ADMISSION

19 mai – 17 juillet 2020

PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

- > **propositions d'admission au fur et à mesure** : chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libèrera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.
- > **Pour les candidats en liste d'attente**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu :
 - > Leur rang dans la liste d'attente et le nombre de candidats en attente
 - > leur rang dans la liste d'appel, celui du dernier candidat admis cette année et celui du dernier candidat admis en 2019 (si l'information est disponible)

RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du
19 mai

- > **Le 19 mai 2020** : le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu
- > Il doit **répondre à TOUTES les propositions d'admission reçues, en respectant les délais de réponse** indiqués
- > Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente
- > Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 au 24 juin et suspension des délais de réponse aux propositions

LES RÉPONSES DES FORMATIONS

Le 19 mai 2020, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

> Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> **Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :**

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
- **par notification sur l'application Parcoursup** préalablement installée sur son portable
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

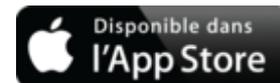
Info : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

> **L'application Parcoursup:**

- elle permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- **elle sera téléchargeable** avant le 19 mai sur



et



COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> Les **délais à respecter** pour répondre à une proposition d'admission :

- **Entre le 19 et le 23 mai 2020 inclus** : 5 jours pour répondre (J+4)

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 19 mai 2020 : vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 23 mai 2020 inclus.

- **Le 24 mai 2020** : vous avez 4 jours pour répondre (J+3)
- **À partir du 25 mai 2020** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

A savoir :

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.

Si le candidat ne répond pas dans les délais, ses propositions d'admission (sauf celle éventuellement déjà acceptée) et ses vœux en attente sont considérés comme abandonnés

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il **accepte** la proposition (ou y renonce) et il **indique les vœux en attente** qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente

- Il doit faire un choix en **acceptant une seule proposition** et donc renoncer aux autres qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- il **indique les vœux en attente** qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (4/4)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- > voir les indicateurs disponibles pour chaque vœu en attente
- > des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- > dès le 19 mai, conseil ou accompagnement, au lycée ou au CIO pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 25 juin 2020.

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

>Quand ?

A partir du 19 mai 2020

Nouveauté
2020

>Pour qui et pourquoi ?

Pour les candidats ayant des vœux en attente

Pour gagner en tranquillité : plus besoin de se connecter à la plateforme

A noter : le répondeur automatique est une option facultative.

>Comment ?

Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

Exemple 1 : le candidat n'a qu'un seul vœu en attente et il active le répondeur automatique .

- S'il reçoit une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.

Exemple 2 : un candidat a déjà accepté une proposition et a conservé 3 vœux en attente qu'il classe en activant le répondeur automatique.

- S'il reçoit une proposition d'admission pour le vœu en attente qu'il a classé en n°2, elle est alors acceptée automatiquement : son vœu n°3 en attente est supprimé tandis que son vœu n°1 en attente est maintenu.

UN POINT D'ÉTAPE OBLIGATOIRE FIN JUIN

>Quand ?

Du 29 juin au 1^{er} juillet

>Pour qui et pourquoi ?

Pour les seuls candidats ayant des vœux en attente (qu'ils aient accepté ou non une proposition d'admission)

A noter : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés. Il en est de même pour ceux qui ont activé l'option « répondeur automatique ».

Pour faire le point sur votre dossier

>Comment ?

Les candidats doivent se connecter et indiquer (avant le 1^{er} juillet 23h59, heure de Paris) les vœux en attente qui les intéressent toujours

INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

- **Avant le 17 juillet 2020**, si acceptation **définitive** d'une proposition d'admission avant le 13 juillet 2020
- **Avant le 27 août 2020**, si acceptation **définitive d'**une proposition d'admission entre le 13 et le 23 août 2020
- Aux dates fixées par la formation s'il accepte définitivement une proposition après le 24 août 2020

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.

DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

A partir du
22 janvier

> **Le numéro vert** : 0 800 400 070

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

 @Parcoursup_info

 @Parcoursupinfo

 @Devenir Etudiant

UN ACCOMPAGNEMENT DE MAI À SEPTEMBRE

Un accompagnement pour les lycéens sans solution

- > **Dès le 19 mai 2020** : les lycéens qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel au lycée ou au CIO pour définir un nouveau projet d'orientation**
- > **Du 25 juin au 10 septembre 2020 inclus** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles**
- > **Après les résultats du bac (7 juillet 2020)** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie

LES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION) AU LYCÉE

Mme LEGRAND, les mardis

M. VERGNEAU, les mardis et mercredis matin

adrien.vergneau@ac-orleans-tours.fr

Sur Rendez-vous (vie scolaire)

Le Centre d'Information et d'Orientation
15, av de Vendôme, Blois

ouvert du lundi au vendredi

Pendant les vacances, sans RDV

tel : 02 38 83 49 98



ANNEXES

Parcours d'accès aux études de santé

Les fiches pratiques Onisep

FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (1/2)

Nouveauté
2020

L'objectif : la PACES disparaît et de nouveaux parcours d'accès aux études de santé sont mis en place pour diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

Trois principes :

- > Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- > Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle
- > Suppression du concours : les candidats sont évalués sur leurs résultats en licence

Deux parcours proposés sur Parcoursup cette année par les universités pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :

> Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion économie avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

> Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

A savoir :

- Tous les profils auront des formations adaptées pour candidater en santé : les profils scientifiques pourront choisir entre PASS et L.AS, les profils non scientifiques auront accès à un large panel de L.AS dans des domaines variés
- Les candidats ont les mêmes chances d'accéder aux études de santé via une L.AS ou un PASS

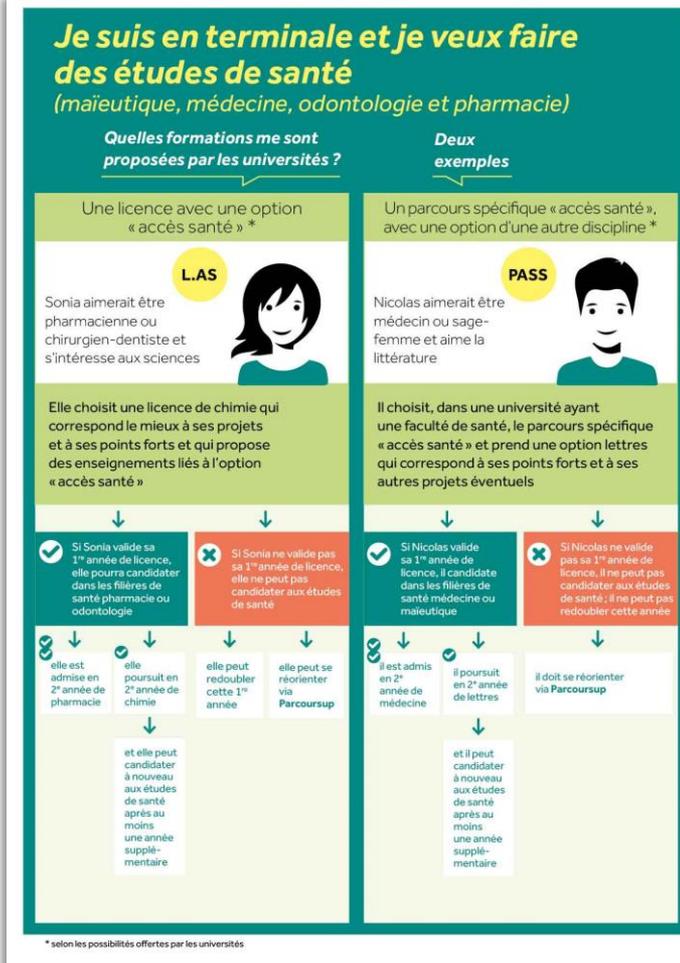
FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (2/2)

Nouveauté
2020

- > PASS ou L.AS : comment ça marche ?
- > Comment choisir sur Parcoursup le parcours qui vous convient le mieux ?

Consultez sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) :

- Des exemples
- Une page d'information
- Une FAQ complète



DES FICHES ÉLÈVES POUR VOUS AIDER

Le lien : <https://eduscol.education.fr/cid146486/parcoursup.html>



The graphic features the Onisep logo (a red asterisk-like symbol and the word 'onisep' in white on a black background) in the top left. To its right, the text 'FICHE ÉLÈVE' is written in white on a red background. The central focus is a yellow trapezoidal shape containing the text 'RÉDIGER SA RUBRIQUE ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT' in bold black letters. Below this, a grey trapezoidal shape contains the text 'Sur Parcoursup, dans cette rubrique, vous pouvez décrire et valoriser vos activités et vos centres d'intérêt afin qu'ils soient pris en compte par les formations lors de l'examen de votre dossier de candidature.'

onisep FICHE ÉLÈVE

**RÉDIGER SA RUBRIQUE ACTIVITÉS
ET CENTRES D'INTÉRÊT**

Sur Parcoursup, dans cette rubrique, vous pouvez décrire et valoriser vos activités et vos centres d'intérêt afin qu'ils soient pris en compte par les formations lors de l'examen de votre dossier de candidature.

DES FICHES ÉLÈVES POUR VOUS AIDER

Le lien : <https://eduscol.education.fr/cid146486/parcoursup.html>



RÉDIGER SON PROJET DE FORMATION MOTIVÉ

Sur Parcoursup, pour chaque vœu formulé, vous devez expliquer en quelques lignes ce qui vous motive pour cette formation. Cette démarche vous permettra avant tout de réfléchir à ce qui vous intéresse dans telle ou telle formation, au moment de la formulation d'un vœu. Voici quelques conseils pour vous aider dans la rédaction. N'hésitez pas à en parler avec vos professeurs principaux.

DES FICHES ÉLÈVES POUR VOUS AIDER

Le lien : <https://eduscol.education.fr/cid146486/parcoursup.html>

onisep FICHE ÉLÈVE

L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP OU SOUFFRANT D'UN TROUBLE DE SANTÉ INVALIDANT

Vous êtes candidat en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant et vous souhaitez poursuivre des études supérieures. Pour vous accompagner des dispositifs spécifiques ont été mis en place, en concertation avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap.